

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1984)
Heft: 714

Artikel: Référendum : quand les têtes consultent leur base...
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1016767>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

PARTICIPATION AU CONSEIL FÉDÉRAL

Au chevet du parti socialiste

Au chevet du Parti socialiste suisse, que de médecins, que de bonnes âmes peu avarés de conseils et de stratégies en tous genres. Jusqu'à J.-S. Eggly, éditorialiste au «Journal de Genève» et conseiller national libéral, qui conseille avec le plus grand sérieux au PSS de «consulter sa base»!

A travers le flot de prises de positions et de manifestes, se profile un danger qui n'est pas négligeable: à force d'être exploitée en tous sens, la question posée à la gauche pourrait bien être usée avant même d'avoir été véritablement approfondie.

Or tout n'a pas été dit, tout n'a pas été posé, tout n'a pas encore été discuté, loin de là. Il faut saisir l'occasion d'aller encore plus loin,

de vérifier plus à fond les hypothèses, même les plus extrêmes. C'est le sens des quelques colonnes qui suivent, effort spécial de la rédaction de DP, qui repousse malheureusement à plus tard — vu le format du journal! — d'autres textes d'actualité qui nous tiennent aussi à cœur.

Contributions engagées comme on le verra, contradictoires évidemment. Puisse le débat y gagner un surplus de vigueur. Pour le reste, que le lecteur se rassure: de telles oppositions sont le lot de toute recherche menée collectivement avec honnêteté; sans les nier, nous avons toujours fait en sorte qu'elles alimentent notre travail, plutôt qu'elles ne le figent dans des affrontements stériles.

Pour entrer en matière, un petit rappel historique qui nous semble inévitable, au vu des prochaines échéances du PSS: congrès des 11 et 12 février; puis, éventuellement, référendum sur la participation...

comme en témoigne l'accroissement du nombre des adhérents et les 41 sièges obtenus au Conseil national lors des premières élections à la représentation proportionnelle, en automne 1919. Mais tout au long de la guerre aussi, la misère et l'exploitation des salariés n'ont cessé de s'accroître, rendues plus insupportables encore par l'insolence des nouveaux riches profiteurs de guerre. Le parti socialiste et une partie des syndicats se sont donc également radicalisés, un phénomène très général d'ailleurs chez tous les belligérants, qui conduit entre autres à la révolution russe de 1917.

Expression ambiguë de cette radicalisation, la grève générale de 1918 s'achève par la victoire des autorités. Moyennant quelques concessions, et grâce à un usage habile de la provocation et de la répression, les partis bourgeois sont, en été 1919, maîtres du jeu social et politique.

Mais la grande vague révolutionnaire partie de

Russie semble vouloir déferler sur toute l'Europe. Etat-major du parti de la révolution mondiale, l'Internationale communiste doit remplacer la II^e Internationale morte de son impuissance devant la guerre en août 1914.

DE LA II^e À LA III^e INTERNATIONALE

Lorsque le PSS se réunit en août 1919 à Bâle, il doit tout à la fois tenir compte de ses échecs et du bouillonnement révolutionnaire qui l'agite, et qui agite aussi, au-delà de ses rangs, une partie des travailleurs. Ses organes directeurs décident donc à l'unanimité moins une voix le retrait de la II^e Internationale et l'adhésion à la III^e Internationale, une adhésion qui ne pose pas encore de problèmes très concrets, puisque les 21 conditions ne seront adoptées par l'Internationale qu'en 1920, mais dont on peut déjà entrevoir le sens, près de deux ans après la prise du pouvoir par les bolcheviks en Russie. Il est donc d'autant plus significatif qu'il se trouve déjà 147 délégués pour refuser l'adhésion contre 318 pour l'accepter. Il est encore plus significatif que cette décision, soumise par le congrès au référendum dans les sections, soit cassée par la base par 14 612 membres du parti contre 8722. Une majorité du PSS n'a pas voulu de la rupture avec toute la tradition non seulement du socialisme suisse, mais du radicalisme démocratique dans lequel se situent les organisations majeures du mouvement ouvrier.

Un an et demi plus tard, le débat rebondit, alors que les positions se sont encore profilées. L'Internationale communiste a adopté les 21 conditions qui doivent exclure du mouvement révolutionnaire non seulement les «sociaux-traîtres», qui ont collaboré avec la défense nationale, mais également le centre reconstituteur, qui a cherché, notamment à Zimmerwald et Kiental, à reconstituer l'Internationale pour mettre fin à la guerre, mais qui n'a pas systématiquement, comme Lénine, voulu transfor-

RÉFÉRENDUM

Quand les têtes consultent leur base...

L'histoire ne se répète pas. Il peut pourtant y avoir dans le rappel des décisions prises par le PSS (Parti socialiste suisse) en 1920 quelques matières à réflexion, au regard des débats du présent.

La question de l'adhésion à l'Internationale communiste, fondée à Moscou au printemps 1919, se pose pour le PSS — comme pour la SFIO (Section française de l'Internationale ouvrière) d'ailleurs — dans un contexte tout à la fois d'échec et d'espoir révolutionnaires.

Tout au long de la Grande Guerre, de 1914 à 1918, l'audience du parti socialiste n'a cessé de s'élargir,

mer la guerre impérialiste en révolution mondiale. Moscou coupe et coupe très court, laissant une grande partie du socialisme européen se regrouper dans ce qu'on appellera méchamment l'Internationale II et demi, à la fondation de laquelle la majorité du PSS va prendre une part active.

Après les Socialistes indépendants d'Allemagne et quinze jours avant la SFIO, un mois avant le Parti socialiste italien, le congrès de Berne (décembre 1920) du PSS va donc réexaminer la question de l'adhésion, sous l'angle cette fois de l'acceptation ou non des 21 conditions. Entraînés par Grimm et Nobs, entre autres anciens du Comité d'Oltén, qui en 1918 faisaient figure aux yeux du bon peuple bourgeois de bolcheviks, il décide à la suite du Comité central, par 350 voix contre 213, de ne pas accepter les 21 conditions, refus confirmé lors d'un nouveau référendum, à domicile cette fois, par 15 475 voix contre 8777.

La minorité de gauche, comme elle le fera à Tours et à Livourne, se retire alors; elle fondera le 6 mars 1921, avec les «vieux communistes» zurichois et certaines sections de la jeunesse, le Parti communiste suisse.

MARCHER «PLUS LIBREMENT»

Dans ses *Mémoires* Jules Humbert-Droz, alors fonctionnaire de l'Internationale communiste et l'un des porte-parole de l'adhésion, rappelle une partie de son rapport au congrès, qui souligne bien les illusions des uns et des autres. «Vous retrouverez, vous, dit-il à l'endroit de la majorité, votre force d'action, vous serez privés de votre gauche, vous évoluerez à droite avec rapidité et nous, nous pourrions marcher plus librement et cesser d'être un simple groupe d'opposition. C'est pourquoi je répète, en considérant la paralysie actuelle du Parti socialiste suisse, que la scission ne nous est pas imposée par Moscou, mais qu'elle est une nécessité pour le parti actuel, s'il veut sortir de l'état de paralysie complète où il se trouve à cause de ses

tendances. Nous ne sommes donc pas opposés à la scission, qui est nécessaire, qui redonnera la santé, qui remettra de la clarté dans le monde ouvrier qui en manque actuellement.»

De fait, le parti communiste restera, malgré tous ses efforts, une secte groupusculaire, jusqu'à son interdiction en 1940, dont la fonction sociale sera avant tout la justification de l'anticommunisme virulent utilisé par les autorités et les partis bourgeois à l'encontre du parti socialiste jusque vers 1936. Ce dernier, dans le programme adopté par ce même congrès de Berne, se dit partisan de la conquête du pouvoir et de la dictature du prolétariat. Mais ces deux affirmations, en rupture avec la lettre des programmes précédents de 1888 et 1904, ne le sont pas forcément avec l'esprit et la tradition du socialisme suisse, puisque le programme même récuse la violence et souligne que l'instauration du prolétariat ne peut se faire qu'avec l'appui de la majorité des travailleurs. On est donc loin du volontarisme léninien et le programme de 1920, outre son aspect manœuvrier, exprime plus l'attente due à la situation sociale internationale que la volonté d'une nouvelle stratégie du PSS. D'ailleurs, dès 1924, la question de la participation au Conseil fédéral figure à l'ordre du jour du congrès. Le parti devra attendre, on le sait, jusqu'en 1943 et essuyer, après la décision positive de principe par le congrès de 1929, huit échecs devant l'Assemblée fédérale, avant d'obtenir non deux, mais un seul fauteuil à l'Exécutif fédéral.

Durant cette longue marche des socialistes vers le Conseil fédéral, l'Union syndicale suisse constitue pour les autorités et l'administration fédérale un partenaire privilégié dans leurs rapports avec le monde des travailleurs. Associée à la procédure de consultation sur les sujets sociaux et même économiques, sporadiquement pendant la Grande Guerre, puis régulièrement, elle pèse dans la vie politique d'un poids non négligeable jusqu'au moment où le PSS devient à son tour «salonsfähig».

THE QUESTION

En être ou ne pas en être

Le débat du Parti socialiste suisse sur la participation révèle deux manières d'appréhender le pouvoir et deux conceptions de la dignité. Parce que la dimension psychologique est, dans cette affaire, primordiale, au même titre que la politique ou l'économique, il est utile de la définir.

Les uns privilégient la règle, qui fonde l'égalité de droit de ceux qui participent. Les autres, l'identification au pouvoir le plus élevé, reçu comme protecteur.

Que les parlementaires des partis du centre-droit qui se disent prêts, même dans l'affrontement, à collaborer avec les socialistes, infligent à ce «partenaire» une humiliation, est contraire à la «règle du jeu». A la différence des élections antérieures au Conseil fédéral, où le candidat officiel ne fut pas retenu, la manière bourgeoise fut cette fois significative, non d'un choix mais d'une volonté de blesser. Ce fut, dès le premier tour (à souligner), l'élection d'un candidat qui n'avait reçu pratiquement aucun soutien dans les primaires des instances du parti socialiste. Puis des commentaires explicites confirmèrent: c'est nous qui commandons! La règle du jeu sautait; car la dignité, c'est de ne pas jouer avec des dés pipés.

La dignité, pour d'autres, notamment dans les régions où le conformisme social est lourd, c'est de retrouver, grâce à la participation au pouvoir politique supérieur, une égalité de droits reconnue. Le rapport avec un patron, un syndic, un notable local «qui commande sur place» n'est pas ressenti de la même manière quand on le voit recevoir avec

SUITE ET FIN AU VERSO